



EVALUATION DE LA VALEUR LOCATIVE

Par **edwaphil**, le **04/03/2013** à **20:46**

Bonjour ,

J'ai reçu il y a quelque temps un formulaire H1 impôt locaux dans le cadre de la mise à jour de la documentation cadastrale , j'ai renvoyé le formulaire rempli , puis j'ai reçu un courrier me demandant de justifier car la surface ne correspondait pas à la surface habitable prise en compte préalablement , j'ai répondu à nouveau en expliquant .

Je viens de recevoir un courrier simple de l'inspectrice qui souhaite venir dans ma propriété afin de prendre toutes les mesures indispensables à l'évaluation de mes biens , puis je m'opposer à cette demande car je ne souhaite pas pour des raisons d'intimité qu'un inspecteur du fisc se balade chez moi et vienne prendre des mesures , puis je faire intervenir moi-même un professionnel qui va faire un mesurage précis de la surface habitable , quid si je ne répond pas du tout à la demande ? [fluo]merci[/fluo]